



POSTE : Coordonnateur(trice) provincial(e) et Expert(e) en finances publiques

Contexte

Le Programme d'Appui à la Redevabilité et à l'Inclusion (PARI) - *Technical Assistance and Civil Society Support (TACS)* (« PARI-TACS RDC») est un programme financé par le FCDO (Foreign, Commonwealth and Development Office) à hauteur de 9,5 millions de livres sterling et s'étalant de décembre 2024 à mars 2027 pour soutenir la responsabilité et l'inclusion en République Démocratique du Congo (RDC). Il est mis en œuvre par Cowater International.

Le programme PARI-TACS vise à améliorer la gestion des finances publiques (GFP) et la gouvernance de la prestation de services au niveau provincial, en renforçant la capacité des administrations provinciales et locales à fournir des services et en renforçant la capacité de la société civile à responsabiliser les administrations provinciales et locales dans la fourniture de ces services. Les données montrent que pour soutenir l'amélioration de la prestation de services et de la GFP, il est nécessaire de soutenir les interventions axées sur l'offre (gouvernement) et la demande (société civile).

PARI-TACS se concentrera activement sur l'amélioration de l'inclusion des femmes et des autres groupes marginalisés dans la GFP et la gouvernance des prestations de services. Le projet se concentrera principalement sur le niveau décentralisé de la province du Kasai, au centre de la RDC, avec la possibilité de s'étendre à d'autres provinces pendant la phase de mise en œuvre. Il se concentrera principalement sur la gouvernance des secteurs de la santé et de l'éducation, avec la possibilité d'inclure des interventions de gouvernance liées à l'économie verte sous certaines conditions.

PARI-TACS a été créé dans le but de fournir des conseils et une assistance techniques indépendants de qualité pour atteindre les trois objectifs de résultat suivants :

- **Objectif de résultat 1 :** Améliorer la gestion des finances publiques (GFP) et la gouvernance de la prestation des services au sein du gouvernement provincial et des institutions provinciales de contrôle et de surveillance (c.-à-d. les assemblées provinciales, la commission ECOFIN).
- **Objectif de résultat 2 :** Renforcer les mécanismes de gouvernance citoyenne et communautaire locale, y compris la participation des femmes et d'autres groupes marginalisés aux systèmes nationaux, provinciaux et locaux de gestion et de prestation de services financiers (interventions du côté de la demande).
- **Objectif de résultat 3 :** Influencer et soutenir le gouvernement national et les partenaires internationaux en faveur de la décentralisation financière afin d'améliorer l'efficacité et la transparence de la prestation de services (résultats du côté de l'offre).

Résumé du poste

Le ou la Coordonnateur(trice) Provincial(e) et Expert(e) en Gestion des Finances Publiques assure la coordination globale et la supervision de l'ensemble des opérations, des activités et des ressources humaines du bureau provincial de PARI-TACS. Cette supervision vise à garantir l'efficacité, la cohérence et la conformité des interventions avec la stratégie et les objectifs du programme. La personne titulaire veille au bon déroulement des activités quotidiennes, accompagne les équipes locales

dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions, tout en assurant une gestion optimale des ressources humaines affectées au programme provincial.

Le/la titulaire offre un appui technique et stratégique en gestion des finances publiques, particulièrement sur gestion budgétaire axée sur les résultats et la fiscalité locale. Il/Elle contribue à l'amélioration des systèmes budgétaires, fiscaux et comptables, et participe activement au renforcement des compétences des administrations locales dans la gestion financière. Travaillant en étroite collaboration avec l'administration publique provinciale, les Entités Territoriales Décentralisées (ETD), les établissements scolaires et les formations sanitaires ainsi que les Organisations de la Société Civiles (OSC) et organisations communautaires, le ou la coordonnateur(trice) joue un rôle clé dans la consolidation de la gouvernance budgétaire et fiscale, la promotion de la transparence des recettes et l'optimisation des services publics.

Ce poste requiert un esprit analytique, un sens aigu de la proactivité et un engagement ferme envers la transparence et la bonne gestion financière.

Responsabilités principales

Les responsabilités du coordonnateur(trice) provincial(e) et expert(e) en finances publiques sont les suivantes :

- Assurer la coordination globale et la supervision des activités du bureau provincial de PARI-TACS, en lien avec les objectifs et la stratégie du programme.
 - Faciliter la communication entre les équipes locales, les partenaires, et les instances nationales pour garantir la cohérence des interventions.
 - Analyser les performances financières et proposer des mesures correctives en concertation avec les acteurs concernés.
 - Conseiller sur les politiques et réformes fiscales locales ainsi que sur la gestion budgétaire.
 - Renforcer les mécanismes de collecte des impôts et taxes locaux, et veiller à l'optimisation des ressources propres provinciales.
 - Évaluer l'efficacité des systèmes fiscaux et suggérer des améliorations pratiques.
 - Organiser et animer des activités de renforcement des capacités auprès des agents publics provinciaux et territoriaux ainsi qu'auprès des OSC.
 - Identifier les besoins et contribuer à l'élaboration de guides et outils méthodologiques pour une gestion transparente aux niveaux provincial, des ETD ainsi que des établissements scolaires et des formations sanitaires.
 - Collaborer avec les écoles, les centres de santé et les services techniques pour intégrer les besoins sectoriels dans les prévisions budgétaires provinciales.
 - Documenter les bonnes pratiques et assurer le partage de l'apprentissage avec les autres acteurs du programme.
-

Étendue des travaux

Coordination et supervision des activités du bureau provincial

- Coordonner les activités quotidiennes du bureau provincial, en planifiant et en harmonisant les interventions avec les objectifs du programme.
- Superviser l'exécution des tâches par les équipes locales et veiller au respect des échéanciers et des standards de qualité.
- Assurer le suivi régulier des indicateurs de performance pour mesurer l'avancement des actions menées au niveau provincial.
- Faciliter la circulation de l'information entre le bureau provincial, le siège du programme à Kinshasa, et les partenaires terrain.
- Organiser des réunions de coordination, des séances de travail et des points de suivi impliquant les différents acteurs provinciaux et territoriaux.

Appui à la planification budgétaire

- Accompanyer le gouvernement provincial, les assemblées provinciales, les organismes de surveillance, les entités territoriales décentralisées (ETD) et les prestataires de services publics dans l'élaboration, la programmation et la révision des budgets, en veillant à l'alignement sur les priorités des secteurs clés (santé, éducation, économie verte le cas échéant) et sur les exigences réglementaires en vigueur.

Mobilisation et gestion des ressources locales

- Appuyer l'identification des sources de recettes propres, optimiser les mécanismes de perception des impôts et taxes locaux, et renforcer le suivi des performances fiscales pour accroître durablement les ressources internes.

Amélioration des systèmes et procédures de gestion

- Conseiller sur la mise en place de systèmes de gestion administrative et financière adaptés, proposer des outils pratiques pour le suivi et le contrôle des dépenses publiques, et promouvoir la rigueur dans l'exécution budgétaire.

Renforcement des capacités et transfert de compétences

- Concevoir et animer des ateliers, formations et séances de coaching à l'intention des agents publics et des responsables de services ainsi que des représentants des OSC, afin d'améliorer les compétences techniques en matière de gestion budgétaire, fiscalité locale et analyse financière.

Soutien à la transparence et à la redevabilité

- Développer des outils et méthodes pour favoriser la publication régulière d'informations financières, renforcer les dispositifs internes de contrôle et d'audit, et encourager le dialogue avec la société civile sur la gestion des finances publiques.
-

Appui technique sectoriel

- Collaborer étroitement avec les secteurs de la santé, de l'éducation, le cas échéant, de la croissance verte, pour intégrer les besoins sectoriels dans la planification et l'exécution budgétaire, et accompagner l'amélioration de la gestion financière.

Inclusion et collaboration

- Travailler avec les spécialistes des OSC et du GEDSI (Gender Equality, Disability and Social Inclusion) pour garantir que les activités de GFP incluent les femmes et les groupes marginalisés.
- Coordonner étroitement avec l'expert(e) provincial(e) CSGA (Civil Society and Government Advisor), en appliquant une orientation stratégique au contexte provincial.

Veille et documentation

- Assurer une veille sur les évolutions du cadre réglementaire et des pratiques innovantes en gestion des finances publiques, documenter les progrès réalisés et partager les bonnes pratiques au sein du programme PARI-TACS.

Livrables

- Rapports analytiques réguliers détaillant l'engagement, les initiatives et les progrès des administrations provinciales et territoriales, avec une analyse qualitative et quantitative des résultats atteints.
 - Notes stratégiques mettant en lumière les défis, opportunités et recommandations spécifiques pour renforcer la gestion des finances publiques dans chaque contexte provincial.
 - Études de cas approfondies illustrant les innovations, les meilleures pratiques et les leçons tirées des activités menées, en vue d'une capitalisation à l'échelle du programme.
 - Boîte à outils documentaire comprenant des guides méthodologiques, modèles de procédures, supports de formation adaptés et outils d'évaluation pour faciliter l'appropriation et la pérennisation des nouvelles compétences acquises.
 - Tableaux de bord de suivi permettant de visualiser l'évolution des indicateurs clés, la performance des dispositifs de contrôle et d'audit, ainsi que le niveau de transparence financière atteint.
 - Contributions structurées aux rapports trimestriels et annuels du programme, en insistant sur la réalisation des objectifs, l'inclusion des groupes marginalisés et l'impact sur la gouvernance financière locale.
 - Documents de partage d'expériences pour alimenter les ateliers de retour d'expérience, les sessions d'apprentissage collectif et les échanges inter-provinciaux, afin d'encourager la diffusion des réussites.
-

Durée et apport

- 12 mois à compter du début du contrat, avec flexibilité de prolongation conformément à l'approche adaptative PARI-TACS.
- 220 jours, apport estimé jusqu'à 18 jours par mois.

Lieu d'affectation

Le ou la Coordonnateur(trice) Provincial(e) et Expert(e) en Gestion des Finances Publiques sera basé(e) à Tshikapa (Kasaï) ou dans toute autre province d'intervention où le programme pourrait s'étendre pendant la mise en œuvre, avec des déplacements réguliers dans la province et au siège du programme à Kinshasa.

Rapports administratifs

Le ou la Coordonnateur(trice) Provincial(e) et Expert(e) en Gestion des Finances Publiques travaillera sous la supervision du chef d'équipe de PARI-TACS basé à Kinshasa. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe GFP et l'équipe technique basées à Kinshasa. En outre, il travaillera sous les orientations techniques des experts principaux basés à Kinshasa, notamment l'expert principal en gestion des finances publiques et en offres de services, l'expert principal en gestion des finances publiques et en fiscalité locale et l'expert principal CSGA.

Expertise requise

- Diplôme universitaire (Master minimum) en finances publiques, économie, fiscalité, gestion administrative ou domaine équivalent.
 - Minimum 10 ans d'expérience en gestion des finances publiques, dont 3 ans dans l'appui à l'amélioration de l'offre des services publics.
 - Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques budgétaires et fiscales au niveau provincial ou local.
 - Minimum de 5 ans en coordination et supervision d'activités de programmes, ainsi que dans l'encadrement d'équipes pluridisciplinaires.
 - Bonne connaissance des systèmes de décentralisation financière et des enjeux de mobilisation des ressources internes en RDC.
 - Maîtrise des outils de gestion budgétaire et des logiciels financiers.
 - Solide connaissance des cadres juridiques régissant les finances locales en RDC.
 - Capacité à analyser des données financières complexes.
 - Excellentes capacités de communication et de formation.
-

- Leadership et aptitude au travail en équipe multidisciplinaire.
- Maîtrise du français, connaissance des langues locales et/ou de l'anglais (un atout).
- Connaissance du domaine de l'économie verte et du changement climatique (un atout).

Candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre :

- Une lettre de motivation,
- Un CV détaillé incluant les coordonnées de trois références professionnelles.

Les dossiers complets sont à envoyer à : recrutements.paritacs@gmail.com avec en objet :
"Candidature – Coordonnateur(trice) provincial(e) et Expert(e) en finances publiques".

Pour besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez écrire à : info@pari-tacs.com

La date limite pour soumettre votre candidature est fixée au plus tard **le 23 Septembre 2025 à 17h00**.

NB : Les interviews seront organisées au fur et à mesure que nous recevons les candidatures. Donc, n'attendez pas la fin pour soumettre votre candidature.

Fait à Kinshasa, le 19 septembre 2025



Équipe Recrutement PARI-TACS

PARI-TACS
✉ 8884, croisement des avenues Plateau et Colonel Ebeya, Immeuble Jonya, C/Gombe Kinshasa,
République Démocratique du Congo
☎ +243 833 335 454
💻 info@pari-tacs.com

[Retour à la liste](#)
